

**Fonds de solidarité des
travailleurs du Québec : pour
une implication accrue au
sein de l'économie
québécoise**

12 février 2019

Montréal, le 12 février 2019

À titre d'organisation nationale et neutre œuvrant pour le développement du plein potentiel des entrepreneurs du Québec grâce au mentorat pour entrepreneurs et à la mesure du dynamisme entrepreneurial des Québécois, la Fondation de l'entrepreneurship (« Fondation ») souhaite offrir son appui au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (« Fonds ») dans le cadre de sa demande auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») afin d'agir comme gestionnaire de fonds d'investissement d'organismes de placement collectif qui seront constitués en fiducie d'utilité privée.

Nous comprenons qu'une telle initiative permettra en quelque sorte de maximiser l'épargne des Québécois. Ce faisant, le Fonds se dote ainsi d'un levier économique encore plus robuste afin de soutenir les entreprises du Québec. Rappelons que le Fonds occupe une position unique et précieuse au sein de l'écosystème de financement des entreprises :

- Le Fonds agit en complémentarité avec les fonds privés spécialisés.
- Le Fonds représente un « capital patient », un élément-clé dans les premières années d'existence d'une entreprise.
- Le Fonds soutient le développement d'une économie diversifiée ne s'appuyant pas uniquement sur des secteurs technologiques ou de pointe.
- Le Fonds soutient le développement d'une économie rayonnant bien au-delà des grands centres urbains.

C'est donc un rôle majeur que joue le Fonds au sein de l'entrepreneuriat d'ici, un rôle qu'il nous importe d'appuyer.

Un maillon essentiel de la chaîne entrepreneuriale québécoise

Œuvrant depuis 1980 à l'émergence d'une culture entrepreneuriale forte, la Fondation se préoccupe plus que jamais que les entrepreneurs québécois puissent être accompagnés afin de cheminer vers le succès. Il apparaît en effet essentiel que de la naissance d'une intention d'entreprendre jusqu'au transfert d'une entreprise, l'entrepreneur puisse, à chaque étape de son évolution, avoir le soutien nécessaire à son plein développement.

À cet égard, le Fonds joue un rôle essentiel au sein de la chaîne entrepreneuriale québécoise, avec des initiatives et des programmes particulièrement cruciaux à la création d'entreprises, à leur croissance ainsi qu'à leur survie et transfert. Que ce soit avec les Fonds locaux de solidarité (FLS), les Fonds régionaux, ou ceux dédiés aux entreprises d'envergure en développement, les entrepreneurs du Québec ont accès, grâce au Fonds, à des véhicules financiers correspondant à leurs besoins.

La capacité du Fonds à gérer des sommes accrues provenant de l'épargne des contribuables lui permettrait ainsi d'investir davantage dans les entreprises québécoises et ce, sans nécessiter la contribution des gouvernements.

Pour un entrepreneuriat québécois encore plus prospère

Le Fonds apporte son soutien à des projets structurants afin de solidifier la chaîne entrepreneuriale québécoise. Parmi ceux-ci, mentionnons son implication auprès du Réseau M – mentorat pour entrepreneurs de la Fondation. Avec ses quelque 4 000 mentors et mentorés, le Réseau M est devenu depuis la mise sur pied du service en l'an 2000 la plus grande communauté d'accompagnement des entrepreneurs québécois; misant ainsi sur le savoir-être entrepreneurial comme facteur de développement et de croissance des entrepreneurs. L'important soutien du Fonds permet ainsi à chaque année à la Fondation de déployer son service de mentorat au plus grand nombre possible d'entrepreneurs et ce, aux quatre coins du Québec.

Soulignons que le Réseau M compte sur un soutien majeur du ministère de l'Économie et de l'Innovation et que ce dernier a d'ailleurs appuyé la demande du Fonds auprès de l'AMF.

Un dynamisme entrepreneurial accru qu'il faut soutenir

Le dernier sondage sur le dynamisme entrepreneurial du Québec mené par la Fondation avec son *Indice entrepreneurial québécois*¹ et qui mesure la progression de l'entrepreneuriat au Québec depuis les 10 dernières années, révèle que les taux d'intentions d'entreprendre et de démarches pour entreprendre ont triplés. Chez les jeunes de 18 à 34 ans, nous pouvons même parler de taux ayant quasi quadruplés. Cette importante volonté d'entreprendre se convertie toutefois beaucoup plus timidement en réelles entreprises créées ou reprises. D'immenses progrès ont été faits mais le Québec ne doit pas baisser les bras et doit continuer à soutenir la création et la croissance de ses entreprises.

La Fondation croit fermement que le Fonds doit continuer à bonifier ses outils d'investissement qui lui permettront de soutenir le développement du plein potentiel de nos entrepreneurs et de leurs entreprises, lui permettant ainsi de contribuer davantage à la prospérité du Québec.

Pour de plus amples informations sur la Fondation et ses activités, consultez : www.reseaum.com/fondation



CHARLES SIROIS
Président du conseil d'administration
Fondation de l'entrepreneurship

¹ Présenté par la Caisse de dépôt et placement du Québec et réalisé par la Fondation de l'entrepreneurship en partenariat avec l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale – HEC Montréal et Léger.



Siège social - Québec

65, rue Sainte-Anne, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 3X5

T | 418.646.1994
Télécopieur | 418.646.2246
Sans frais | 1.800.661.2160

Bureau de Montréal

612, rue Saint-Jacques, 2^e étage Nord, bureau 290
Montréal (Québec) H3C 4M8

T | 514.873.3262
Télécopieur | 514.864.3462

Merci à nos grands bâtisseurs

